

Arkema s'engage avec l'agence de l'eau et réduit de 98% ses rejets de métaux dans le Rhône

Lyon, le 2 septembre 2015 – Arkema, premier chimiste français, a réalisé sur son site de Pierre-Bénite (69) une nouvelle station de traitement des eaux usées. D'un montant total de 7,2 millions d'euros, dont la moitié financée par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, cet ouvrage permet à Arkema d'aller au-delà des obligations réglementaires en matière de respect de l'environnement en divisant par 8 ses rejets de métaux et en réduisant jusqu'à 98% ses rejets de matières en suspension dans le Rhône.

> Arkema, un acteur engagé dans la préservation de son écosystème

Située au cœur de la Vallée de la chimie au sud de Lyon, la plateforme Arkema de Pierre-Bénite est spécialisée dans la fabrication de spécialités chimiques dérivées du fluor. Engagée depuis des années dans une démarche d'innovation et de développement durable afin d'améliorer l'empreinte environnementale de ses activités, et encouragée par les réglementations environnementales de plus en plus fortes, Arkema a fait le choix en 2014 de se doter de sa propre unité de traitement des eaux usées.

« Lorsque nous avons lancé le projet avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse en 2013, notre objectif était ambitieux : réduire de 98 % nos rejets de métaux et de matières en suspension dans le Rhône. La loi ne nous obligeait pas à aller à des concentrations aussi faibles, mais la tendance est au durcissement et Arkema souhaitait s'engager durablement dans un projet respectueux de l'environnement » témoigne Guy Lauranson, Directeur de l'usine Arkema de Pierre-Bénite.

Après 1 an de travaux, la station de traitement des eaux usées a été mise en service en septembre 2014. Elle enregistre aujourd'hui des seuils de concentration de rejets conformes aux objectifs fixés, 50% des rejets de métaux ayant même une concentration inférieure aux seuils de détections analytiques :

- **Réduction des matières en suspension (minérales) :** rejets réduits en moyenne de 98%
- **Réduction des métaux (nickel, cuivre, zinc, plomb...) :** rejets divisés par 8



> La lutte contre la pollution des eaux du Rhône, une priorité pour l'agence de l'eau

La qualité des eaux du Rhône est en reconquête active. Si la pollution domestique du fleuve est maîtrisée depuis quelques années grâce aux investissements réalisés dans les stations d'épuration, les micropolluants toxiques (métaux lourds, pesticides, HAP, PCB...) continuent quant à eux leur progression.

« Avec son programme d'actions 2013-2018, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse fait de la lutte contre les toxiques une priorité, en incitant toutes les entreprises de son territoire à combattre la pollution de leurs sites et à gérer de manière plus économe leur ressource en eau, le projet d'Arkema en est un exemple parfait » précise Fabien Abad, chef du service Pollutions et Service public Eau Assainissement à l'agence de l'eau.

A propos d'Arkema - www.arkema.fr

Acteur majeur de la chimie de spécialités et premier chimiste français, Arkema développe des matériaux et des technologies innovantes et apporte à ses clients partout dans le monde des solutions crédibles et concrètes aux enjeux majeurs liés au changement climatique, à la préservation des ressources, à l'efficacité énergétique, à l'accès à l'eau potable, et l'allègement des matériaux. Présent dans près de 50 pays, avec un effectif d'environ 19 000 personnes, des centres de recherche en Amérique du Nord, en France et en Asie, Arkema réalise un chiffre d'affaires consolidé pro forma d'environ 7,5 milliards d'euros et occupe des positions de leader mondial sur l'ensemble de ses marchés avec des marques internationalement reconnues.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr - [@SauvonsLeau](https://twitter.com/SauvonsLeau)

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr